



Commission Nationale de la Négociation Collective

19 décembre 2016

Intervention de la CGT

Madame la Ministre,

Comme cela aura été le cas durant tout le quinquennat de François Hollande, le gouvernement s'en tient, cette année encore, à l'indexation légale du SMIC.

Le SMIC sera donc augmenté d'un peu plus de 13 euros bruts par mois, pas même de quoi couvrir les augmentations du prix de l'essence déjà programmées pour janvier !

La recommandation du groupe d'experts est ce qu'elle est. Nous ne la partageons pas. La question qui doit être posée, Madame la Ministre, est de savoir s'il est possible de vivre aujourd'hui avec 1153 euros par mois ? Pour la CGT, pour les travailleurs et leurs familles, c'est clairement non.

La politique d'austérité du gouvernement concrétisée ici par la pression sur les salaires répond aux exigences du patronat. Au niveau des branches et des entreprises, le rapport des experts (page 30) montre qu'il n'y a pas de dynamique de négociation salariale ni dans les branches, ni dans les entreprises. Et comme vous l'avez rappelé, 22 branches sur 174 de plus de 5000 salariés ont des grilles de minima conventionnels non conformes au SMIC.

Les salariés ont bien compris que votre politique d'austérité sur les salaires ne crée pas d'emploi. L'exemple d'Airbus qui fait l'actualité illustre bien cette réalité avec l'annonce de 1164 suppressions d'emplois, alors que le carnet de commandes est de 1000 milliards d'euros. Ce qui correspond à 15 années d'activité. En revanche, et les salariés de ce groupe connaissent les chiffres, la part des dividendes versés aux actionnaires a augmenté de 175 % en 4 ans.

En près de 5 ans, le chômage a explosé, augmentation de plus d'1 million de chômeurs, avec une énorme multiplication de contrats courts, de temps partiels et de contrats précaires. Dans le même temps, le SMIC a été réévalué de 68 euros mensuels. Preuve que cette politique d'austérité voulue par le MEDEF et mise en œuvre par votre gouvernement est néfaste à la fois à l'emploi, aux salaires et au pouvoir d'achat.

Une étude récente de la Banque de France confirme que le retour sur fonds propres des entreprises est de l'ordre de 10 % et vous proposez aujourd'hui moins de 1 % d'augmentation du SMIC sans aucun coup de pouce.

Cette politique est injuste et inefficace. Et en Europe, les travailleurs sont de plus en plus nombreux à rejeter les politiques d'austérité.

L'instauration d'un salaire minimum en Allemagne n'a pas eu d'effet négatif sur l'emploi. L'introduction du National Living Wage (NLW) en Grande-Bretagne montre que le gouvernement vise un objectif de 66 % du salaire médian. En Espagne, le gouvernement vient de décider d'augmenter de 8 % le salaire minimum pour 2017. La tendance en Europe serait donc plutôt à valoriser et à conforter le principe d'un salaire minimum, tandis qu'en France alors que le salaire minimum existe avec une législation précise, il est déprécié et fragilisé par une politique de revalorisations insuffisantes successives.

Combien de temps encore va-t-on poursuivre l'austérité en France, au nom du dogme du « coût » du travail qui serait le problème ? Pour la CGT, le problème central c'est le coût du capital, avec notamment les dividendes, les intérêts servis aux actionnaires. Ce à quoi il faut ajouter les politiques successives d'exonérations de cotisations et de crédits d'impôts faites aux entreprises au nom d'une soi-disant relance qui ne voit jamais le jour. Il serait urgent de changer de logique pour créer de l'emploi, augmenter les salaires, favoriser la recherche, favoriser l'éducation, la formation, permettre à la jeunesse de s'insérer dans le monde du travail.

Depuis plusieurs années, l'Etat verse annuellement 200 puis 230 milliards d'aides, de crédits d'impôts et d'exonérations aux entreprises.

Les groupes du CAC 40 ont ainsi réalisé 42 milliards de profits au 1^{er} semestre 2016, soit + 11% par rapport à 2015.

Il faut créer les conditions pour une autre répartition de ces richesses et une autre façon de les produire. Pour cela, encore faudrait-il écouter les travailleurs et les populations concernées dans les entreprises, dans les services publics, leur donner les pouvoirs pour contrôler les stratégies et les investissements nécessaires.

A l'occasion de la concertation engagée à votre initiative, madame la Ministre, sur l'insertion professionnelle des jeunes, un autre exemple d'exonérations ne produisant absolument aucun effet a été récemment mis en relief par la DARES et France Stratégie. En effet, alors que 80 % des emplois occupés par les jeunes dans notre pays bénéficient d'exonérations, c'est dans la jeunesse que le taux de chômage est le plus élevé.

Nous tenons à préciser qu'il y a certes un document du groupe des experts, mais que la décision d'augmentation du SMIC relève in fine d'une proposition du gouvernement. En cela, et quelle que soit l'appréciation de la CGT sur le rapport des experts, nous considérons que l'augmentation proposée et le non-recours au coup de pouce sont de la pleine responsabilité du gouvernement.

Son choix politique de s'en tenir à moins de 1 % est néfaste pour les travailleurs, néfaste pour leur pouvoir d'achat. Il ne favorisera ni la relance, ni l'emploi. Ce choix vient encore aggraver les mauvais choix des années antérieures.

Nous attirons votre attention, Madame la Ministre, sur la situation particulièrement dramatique des Départements d'Outre-mer qui nécessite de prendre des mesures spécifiques. Celles-ci devraient être prises en concertation avec les représentants des salariés.

En conclusion, la CGT rappelle qu'elle revendique un SMIC à 1800 euros bruts. Celui-ci doit correspondre au salaire d'un ouvrier ou d'un employé sans qualification reconnue.

Il faut à la fois relever le SMIC et relever l'ensemble des salaires. Pour la CGT, toutes les qualifications doivent être prises en compte dans les négociations de branches et d'entreprises. Nous alertons par ailleurs, et une nouvelle fois, sur le tassement préoccupant de l'amplitude des grilles de salaires.

Et nous terminerons, en dénonçant une double dégradation : celle d'un SMIC bien trop bas et celle d'une tendance à une non-reconnaissance des qualifications qui ramène l'ensemble des salariés qualifiés vers ce SMIC trop bas et qui paupérise le salariat dans son ensemble. Le niveau des salaires en France est historiquement bas.